

AVIS AU PUBLIC
Etablissements classés

Il est porté à la connaissance du public que conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10/06/1999 relative aux établissements classés, l'Inspection du Travail et des Mines a transmis à l'Administration communale de Mamer le dossier de demande d'autorisation n° :

3A/2024/4110/174

ayant pour objet :

exploiter une nacelle de la marque Upright, du type UL25AC, avec le numéro de construction 19623

au demandeur :

Administration Communale de Mamer, 1, Place de l'Indépendance, L-8252 Mamer

Mamer, le 25/11/2024

Le secrétaire communal,



Nico BONTEMPS

Le bourgmestre,



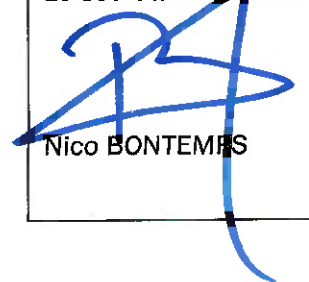
Luc FELLER

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié que le présent avis est publié et affiché conformément à l'article 10 de la loi modifiée du 10/06/1999 relative aux établissements classés à partir de ce jour et pour une durée de 15 jours, soit du **25/11/2024** jusqu'au **10/12/2024** inclus.

Mamer, le 25/11/2024

Le secrétaire communal,



Nico BONTEMPS

Le bourgmestre,



Luc FELLER